

trine, d'apaisement politique et social, de charité universelle si ardemment poursuivie, ne va-t-elle pas descendre au tombeau, dès le lendemain du triomphe inespéré ? La Providence s'est chargée de dissiper ces anxiétés. En dépit des apparences les plus frêles, le Pape porte vaillamment la charge de ses sollicitudes pastorales et semble rajeunir, à la grande joie des enfants de l'Eglise et au grand désespoir des FF** des loges maçonniques.

— On prête au Souverain Pontife Léon XIII, l'intention de créer une autre fête d'obligation : celle de la Sainte Famille.

— Les organes attitrés du Vatican annoncent que Sa Sainteté Léon XIII n'accordera aucune audience aux personnages royaux des puissances catholiques qui viendront à Rome pour assister aux noces d'argent du roi Humbert et de la reine Marguerite.

Cette décision est applicable également aux représentants des souverains catholiques. Quant aux souverains appartenant à la confession protestante, aucune décision analogue n'a été prise à leur égard.

— Dans une circulaire officielle, il est dit que l'exposition de Chicago s'ouvrira le 1er mai, et que tout sera prêt pour recevoir les visiteurs ; que le prix d'entrée sera de 50 cents, donnant le droit de voir tout ce qui sera exposé au parc Jackson, sauf le village des Esquimaux et la reproduction des habitations dans les rochers du Colorado. Il y aura au parc un service médical et une ambulance où les visiteurs indisposés recevront gratuitement des soins.

— Le département de l'agriculture a enregistré jusqu'à présent 155 Cercles agricoles.

La date de l'enregistrement pour cette année expire le 20 du courant. Par conséquent avis aux intéressés de présenter au plus tôt leurs déclarations d'enregistrement.

Cercle agricole de la paroisse de Saint-Hyacinthe

Les cultivateurs de la paroisse de Saint-Hyacinthe le Confesseur se sont réunis la semaine dernière, dans la salle de l'École d'Industrie Laitière. Rarement on a vu une assemblée plus enthousiaste. Les cultivateurs de Saint-Hyacinthe, avec l'intelligence qui les distingue, comprennent l'immense avantage qu'offre un cercle agricole dans leur paroisse.

Le Rév. M. Chartier, du séminaire, fut appelé à présider l'assemblée. Il félicita les cultivateurs de s'être rendus en aussi grand nombre et dit que les cercles agricoles sont des organisations puissantes dans lesquelles les cultivateurs discutent en famille les meilleurs systèmes de culture. Il appela M. Castel, Secrétaire de l'école, à donner sur ce sujet quelques renseignements.

M. Castel se rendit à l'invitation avec beaucoup de talent. Il y a cinq ans, dit-il, que je suis dans votre pays et les cours que j'ai suivis à l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière me donnent un peu le droit de vous parler un peu de cette industrie qui intéresse au plus haut degré le pays que nous habitons. On parle d'une crise dans tous les pays, et pour faire cesser de cette crise qui menace de tout détruire, on ne voit qu'un moyen : encourager l'agriculture. Toutes les industries ont suivi les progrès du siècle. La vapeur et l'électricité ont tout transformé en augmentant la rapidité de production. Tous ont reconnu la nécessité de moyens d'action nouveaux. Le commerce et l'industrie se les sont procurés sans hésitation. L'agriculture seule est restée en arrière. Les cultivateurs n'ont pas fait tout ce qu'ils devaient faire pour la défense de leurs propres intérêts. Aujourd'hui une réaction se produit et l'on cherche les moyens de remédier à cette perte de temps, et de se rendre aux exigences de la science appliquée. Les associations agricoles répondent à ces exigences. Les patrons dans le commerce et l'industrie ont leurs associations qu'ils font grandir avec activité ; les ouvriers ont aussi leurs sociétés ; les cultivateurs ont eu des associations dont ils ne se sont pas occupés. En Bavière on voit une association de cultivateurs qui ne compte pas moins de 30,000 membres. En France on a formé dans chaque arrondissement des sociétés de ce genre. Le gouvernement de Québec par l'Hon. M. Beaubien et son intelligent député M. G. A. Gigault, s'étant aperçu du grand bien que font ces associations a résolu de faire la même chose ici. Il s'est occupé de chercher un remède à la crise agricole que nous traversons et ce remède on l'a trouvé dans les Cercles agricoles.

M. Castel dit ce qu'on entend par cercle agricole. C'est une organisation dans le genre de la société d'agriculture, mais limitée à une paroisse. Voici le but :

Les cercles ont tous les pouvoirs des sociétés d'agriculture. Ils doivent encourager l'amélioration de l'agriculture, de l'horticulture et de la sylviculture :

1o En tenant des assemblées pour discuter et entendre des conférences sur des sujets se rattachant à la théorie et à la pratique de la culture perfectionnée ;

2o En encourageant la circulation des journaux d'agriculture ;

3o En offrant des prix pour des essais sur des questions de théorie ou de pratique agricole ;

4o En important ou en se procurant de toute autre manière des animaux de belle race, de nouvelles variétés de plantes et de graines, et des grains de semence des meilleures espèces ;

5o En organisant des partis de labour, des concours de récoltes sur pieds, et des concours pour les terres les mieux cultivées ;

6o En tenant des expositions ;

7o En se procurant pour l'usage de leurs membres des livres, revues et journaux relatifs à l'agriculture.

8o En provoquant et favorisant des essais de culture et d'engrais.

L'article 167 5h. permet à tout cercle de faire vendre par encan ou autrement par une personne non porteur d'une licence, et sans paiement des droits exigés par la loi, des animaux de race améliorée, pourvu que les acheteurs s'engagent à les garder dans la circonscription territoriale du cercle, pendant le temps et moyennant les conditions que le cercle fixera. Les conditions de la vente devront être par écrit. En achetant et vendant de cette manière des animaux